



## **Rapport des faits saillants du rapport financier et du vérificateur externe Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham**

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, il est de mon devoir d'effectuer un rapport des faits saillants du rapport financier et du vérificateur externe pour l'année 2017.

### **1. Le rapport du vérificateur pour 2017**

Les états financiers 2017 présentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017. Ils ont été vérifiés par la firme Roy, Desrochers Lambert, SENCRL, comptables agréés, selon les principes reconnus et usages particuliers de la comptabilité municipale. À cet effet, vous trouverez joint au présent document, le rapport de l'auditeur indépendant qui fait état de leur opinion relativement aux états financiers de la municipalité.

### **2. Réalisations 2017**

#### **Entretien des chemins l'hiver**

La municipalité poursuit son contrat avec la compagnie Transport Fafard Inc. Le contrat pour les saisons hivernales 2016-2017 (36 800 \$ avant taxes) et 2017-2018 (36 800 \$ avant taxes) a été adjugé à la compagnie Transport Fafard Inc.

Le déneigement des stationnements municipaux par la compagnie Déneigement Donald Rodier pour les saisons hivernales 2016-2017 (4 800 \$ avant taxes) et 2017-2018 (4 800 \$ avant taxes).

Le montant inscrit au rapport financier 2018 pour le poste budgétaire de l'enlèvement de la neige est d'un montant total de 43 675 \$.

#### **Collecte sélective**

La municipalité s'est engagée, par contrat, avec la Régie intermunicipale de Gestion des Déchets du Bas-St-François pour la collecte et le transport des matières recyclables. En 2017, le montant total est établi à 8 919 \$.

#### **Matières résiduelles**

La municipalité s'est engagée, par contrat, avec la compagnie Jean-Paul Blanchard et fils inc., pour la collecte et le transport des ordures ménagères. En 2017, le montant total est de 14 717 \$. En 2017, le montant de la MRC de Drummond pour l'enfouissement des matières résiduelles est de 13 997 \$.

#### **Fauchage des abords de route**

La municipalité s'est engagée, par contrat, avec la compagnie Les Entreprises Alain Bélanger inc. pour le fauchage des abords de route. En 2017, le montant est établi à 7 905 \$ taxes incluses.

#### **MRC de Drummond : quote-part**

Les dépenses de la MRC de Drummond sont réparties entre les municipalités membres et elles sont calculées sur la richesse foncière uniformisée de chaque municipalité. La quote-part pour l'année 2016 s'est élevée à 56 962 \$ sans taxes.

#### **Équipements à caractère supra-local**

Le M.A.M.O.T. ayant retenu la demande de la Ville de Drummondville en 2003 a permis que cette dernière partage le coût de certains équipements. La facture à payer en 2017 s'est élevée à 15 970 \$ pour les équipements à caractère supra-local de Drummondville.

#### **Services en sécurité incendie**

En 2017, la municipalité a payé pour le Service en sécurité incendie de Saint-Germain-de-Grantham et pour le Service en sécurité incendie de Saint-Guillaume un montant total de 45 205 \$. Ce montant inclut les ententes avec les deux services incendies ainsi que les interventions qui sont facturées à la pièce.

#### **Services de la Sûreté du Québec**

En 2017, la municipalité a déboursé un montant de 75 101 \$ pour les services de la Sûreté du Québec.

## Assurances annuelles

En 2017, la municipalité a déboursé un montant de 13 473 \$ pour les assurances responsabilité et incendie pour ses infrastructures.

## Services en informatique

En 2017, la municipalité a déboursé un montant 12 140 \$ pour l'achat d'une banque d'heure Sygem ainsi que pour le contrat annuel avec la compagnie Infotech.

## Réseau routier

En 2017, en plus des travaux énumérés dans le plan triennal d'immobilisations, la municipalité a réalisé les projets suivants :

<b>Projet réseau routier 2017</b>
Réfection de la route Béliveau
Traçage de plusieurs tronçons de route et de la route Béliveau
Niveler la partie gravellée du rang 10 et ses accotements

### 3. Les états financiers 2017

<b>Les états financiers 2017</b>					
<b>Revenus</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Budget</b>	<b>Charges</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Budget</b>
Revenus de taxes	584 493 \$	575 557 \$	Administration générale	226 007 \$	218 568 \$
Transferts	321 397 \$	46 036 \$	Sécurité publique	122 730 \$	128 717 \$
Services rendus	16 309 \$	2 300 \$	Transport	190 753 \$	157 107 \$
Imposition de droits	35 852 \$	22 600 \$	Hygiène du milieu	61 141 \$	57 725 \$
Amendes et pénalités	514 \$	200 \$	Santé et Bien-être	173 \$	173 \$
Autres revenus d'intérêts	3 479 \$	3 000 \$	Aménagement et Urbanisme	25 319 \$	19 507 \$
Autres revenus	6 355 \$	2 500 \$	Loisirs et Culture	109 833 \$	70 396 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>968 399 \$</b>	<b>652 193 \$</b>	<b>Total des charges</b>	<b>735 956 \$</b>	<b>652 193 \$</b>

Exédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales 2017 95 010 \$

De plus, le montant total du surplus accumulé y incluant le montant de 2017 s'élève à un total de 256 307 \$.

### 4. La rémunération et l'allocation de dépenses des élus

La rémunération et l'allocation de dépenses des élus au 31 décembre 2017 s'élèvent à 17 968 \$ plus la rémunération de la part de la MRC équivalent à 1 643\$ et sont réparties comme suit :

<b>La rémunération et l'allocation de dépenses des élus</b>			
<b>Élus</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Allocation de dépenses</b>	<b>Total</b>
Maire	5 265 \$	2 633 \$	7 898 \$
Conseillers	10 020 \$	5 007 \$	15 027 \$
Total :	15 285 \$	7 640 \$	17 968 \$
À la MRC de Drummond			
Maire	1 095 \$	548 \$	1 643 \$

### 5. Autres éléments à considérer

#### Achat de l'église

Le conseil municipal a acquis l'ancienne Église en février 2017 pour un montant de 55 000 \$, montant pris à même l'excédent de fonctionnements affecté.

#### Composteur

Un montant de 5 992 \$ avait également été affecté pour les composteurs. Le conseil municipal ayant pris la décision de déboursier la moitié des coûts d'acquisition de ces derniers.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de juin 2018.

Robert Corriveau, maire